

## SEANCE DU VENDREDI 22 MAI 1925.

PRÉSIDENCE DE M. BRUNET, PRÉSIDENT.

## SOMMAIRE :

Communications, p. 55.

Prostitution de serment, p. 55.

Suite de la discussion de la déclaration du gouvernement, p. 55.

Ajournement de la Chambre, p. 61.

La séance est ouverte à 2 heures.

MM. Bouchery et Boël, secrétaires, prennent place au bureau.

Le procès-verbal de la dernière séance est déposé sur le bureau.

## COMMUNICATIONS.

M. Bertrand, retenu à l'étranger, M. Carton de Wiart, empêché, s'excusent de ne pouvoir assister à la séance de ce jour.

## PRESTATION DE SERMENT.

M. Duchesne, dont les pouvoirs ont été validés dans une séance précédente, prête serment.

## REPRISE DE LA DISCUSSION DE LA DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT.

M. le président. — Nous reprenons la discussion de la déclaration ministérielle.

La parole est à M. Jacquemotte.

M. Jacquemotte. — La signification des élections du 5 avril, c'est la condamnation du gouvernement Theunis, c'est-à-dire de la politique réactionnaire que ce gouvernement a poursuivie et qui a été illustrée notamment par :

1. Une politique extérieure exclusivement inspirée d'une part par les intérêts capitalistes, au détriment des intérêts de la masse de la population, d'autre part, par une collaboration étroite avec la contre-révolution internationale menant la lutte contre l'union des républiques socialistes-soviétiques des ouvriers et paysans de Russie.

2. Dans le domaine de la politique intérieure, l'écrasement de la grève des cheminots, en 1923, par des mesures illégales de mobilisation des grévistes, transformant ceux-ci en traîtres à leur propre cause, avec, à la clé, la révocation des meilleurs d'entre eux.

3. Le coup du complot communiste contre la sûreté de l'Etat, ayant pour objectif d'étouffer la propagande communiste dans ce pays et interdire l'existence légale du parti communiste.

4. Une politique de vie chère conduisant à l'affamement des larges masses travailleuses.

5. Une politique financière faisant peser de plus en plus lourdement sur les épaules des travailleurs les frais de la reconstruction dite nationale, mais qui n'est, en réalité, l'expérience de l'après-guerre le démontre à suffisance, que la reconstruction de la puissance économique et financière de la bourgeoisie.

6. Une politique d'exploitation à outrance des populations indigènes du Congo.

C'est cette politique-là qui a été condamnée avec la vigueur que l'on connaît.

Le corps électoral a voté contre le gouvernement Theunis et sa politique. Le corps électoral a voté à gauche et dans une mesure plus large que celle qu'indiquent les progrès de la social-démocratie.

Indépendamment des progrès électoraux réalisés par la gauche socialiste, il faut aussi tenir compte de l'augmentation de la représentation du parti frontiste et tenir également compte de l'apparition, sur la scène politique, d'un parti prolétarien nouveau dont la force actuelle a été une surprise pour l'immense majorité des politiciens appartenant aux partis traditionnels de ce pays, nous citons le parti communiste.

La défaite du bloc clérico-libéral est donc indiscutable.

Aussi était-il naturel et logique que fût posé le problème politique d'une transformation de l'équipe ministérielle, expression d'un regroupement des forces au sein de cette assemblée.

Et nous avons assisté alors aux divers aspects de la crise ministérielle.

Albert 1<sup>er</sup> de Saxe-Gobourg et Gotha fit appeler le chef du parti triomphateur, c'est-à-dire le ministre d'Etat Emile Vandervelde, et l'invita à constituer un ministère. Il est clair que le leader du parti ouvrier belge ne se faisait aucune illusion sur la possibilité de constituer un cabinet, comme suite à une scission de la droite catholique et de la gauche libérale.

Les démocrates chrétiens, comme les libéraux-progressistes, grâce auxquels, rappelons-le, le gouvernement Theunis a pu vivre depuis 1921 et poursuivre sa détestable politique, inféodés qu'ils sont aux puissances financières, ne peuvent que continuer une politique de trahison des intérêts des travailleurs et des couches petites-bourgeoises, encore soumis à leur influence.

Se posa alors devant le parti ouvrier belge la constitution d'un gouvernement socialiste homogène.

On connaît la conclusion des débats qui eurent lieu au dernier congrès socialiste. Il existait un profond courant dans la masse ouvrière pour la constitution d'un tel gouvernement, mais les ministres socialistes d'hier, qui sont ceux de demain, se démenèrent pour amener la majorité à comprendre que la constitution d'un tel gouvernement signifiait une déclaration de guerre à la bourgeoisie et ne pourrait poursuivre la réalisation de son programme qu'en dehors des normes d'une majorité parlementaire, c'est-à-dire grâce au soutien total des masses ouvrières engageant la lutte contre le capitalisme.

Une telle politique est, évidemment, en dehors du cadre de la politique du parti ouvrier.

Celui-ci, qui eut, dans le passé, un programme révolutionnaire, qui s'affirma comme l'ennemi irréductible de la bourgeoisie, qui déclara vouloir poursuivre la transformation de la société capitaliste en société collectiviste ou communiste par les méthodes et les moyens de la lutte de classe, est devenu, aujourd'hui, comme le ministre d'Etat Vandervelde l'a plusieurs fois affirmé, un parti gouvernemental et ce, évidemment, dans les cadres de la société bourgeoise.

La constitution d'un gouvernement socialiste homogène ferait la porte à toute collaboration ultérieure de la social-démocratie avec la bourgeoisie de ce pays, et c'est pourquoi le congrès du P. O. B. a fini par repousser, à une forte majorité, la proposition de constituer un gouvernement social-démocrate, qui n'aurait

agir qu'à la condition de rechercher son appui, non point dans une majorité parlementaire, mais dans la lutte directe des 700.000 travailleurs organisés dans les syndicats à base de lutte de classe, entraînant dans l'action contre le capitalisme des masses de la petite bourgeoisie et de la petite et moyenne paysannerie, soumises, comme les travailleurs, à l'exploitation du capitalisme.

Les travailleurs de ce pays doivent clairement voir que le parti ouvrier est devenu, aujourd'hui, un parti gouvernemental de la bourgeoisie belge, décidé, comme l'expérience d'hier et d'aujourd'hui le démontre, comme l'expérience de demain le démontrera, à mettre au-dessus de l'intérêt de classe du prolétariat, le soi-disant intérêt national, qui n'est en régime de production capitaliste que l'intérêt des classes possédantes et dirigeantes.

C'est ce soi-disant intérêt général que les chefs réformistes entendent défendre. Les actes et les déclarations, à ce propos, ne manquent pas.

Faut-il rappeler ici l'attitude prise par les chefs réformistes au moment de la grande grève du Borinage, en février-mars 1923, consécutive à l'aventure de l'occupation de la Ruhr, lorsque le député social-démocrate Dejardin affirmait, dans cette Chambre, que cette grève était menée contrairement à l'intérêt évident des travailleurs de la mine; lorsque les chefs réformistes dénonçaient cette grève comme une folie criminelle et recevaient, dans cette Chambre, aux applaudissements des députés cléricaux et libéraux, les félicitations du ministre cléricol Moyersoen, pour leur intervention dans la liquidation du conflit.

Faut-il rappeler ici les déclarations récentes des politiciens social-démocrates à l'occasion des attaques patronales contre les salaires des mineurs et des métallurgistes, où les dirigeants réformistes affirment que seul un gouvernement où les socialistes seront représentés pourra faire admettre par les travailleurs les sacrifices nécessaires aux intérêts de l'industrie belge.

Faut-il rappeler ce récent article du journal *Le Peuple* où le député Dejardin déclarait que les socialistes essaient toujours de réagir contre la lutte des classes.

Faut-il rappeler les déclarations de l'ex-ministre Destrée, celui-là même que la commission syndicale désavoua parce qu'il contestait le droit de grève aux instituteurs, écrivant à la veille des élections, dans le *Journal de Charleroi* : « Si des jours difficiles sont à venir, s'il faut demander à la nation de nouveaux sacrifices, ce sont les socialistes seuls qui peuvent les faire accepter par la classe ouvrière. »

Faut-il rappeler ce qu'écrivait, au début d'avril, dans le *Soir*, un autre député siégeant sur les bancs de la gauche socialiste, le ministre d'Etat Louis Bertrand : « Il ne faut pas oublier que nous sommes au début d'une crise industrielle qui menace la paix sociale. Un gouvernement démocratique seul pourra exiger du grand patronat la modération et les sacrifices et des ouvriers les concessions reconnues nécessaires. »

Nous aurons l'occasion de revenir, ultérieurement, dans cette Chambre, sur les multiples aspects de l'offensive patronale contre les salaires des travailleurs. Nous verrons dans quelle mesure le prochain gouvernement démocratique pourra exiger du grand patronat la modération et les sacrifices dont parle le ministre d'Etat Louis Bertrand.

Bornons-nous, pour aujourd'hui, à dénoncer la duplicité et l'hypocrisie des capitaines d'industrie. Lorsqu'ils sont appelés à discuter dans les assemblées générales d'actionnaires des grosses sociétés capitalistes, les financiers et industriels parlent autrement que lorsqu'ils s'adressent aux ouvriers pour leur faire accepter des réductions de salaires ou leur refusent des augmentations incontestablement justifiées par l'augmentation du coût de la vie.

Epinglons seulement, aujourd'hui, cette déclaration d'un puissant requin de la finance et de l'industrie belge, le directeur-général de la Société Cockerill, Greiner, au cours de la dernière assemblée des actionnaires. L'un d'eux déclarant que parmi le public l'idée semble se répandre que l'industrie métallurgique est condamnée à la déchéance, le président du conseil d'administration répondit :

« On peut faire certaines confidences dans une assemblée comme celle-ci et communiquer ses impressions. Mais, au moment où, désireux de réduire les salaires, nous dépeignons à nos ouvriers l'avenir sous un jour assez sombre, nous ne pouvons nous mettre dans une fausse situation en faisant des déclarations optimistes. »

L'exercice arrêté au 30 juin 1924 accuse un bénéfice industriel de plus de 28 millions, contre 16 millions pour l'exercice précédent.

On ne saurait reconnaître plus clairement l'odieuse attitude des capitalistes belges qui versent des larmes de crocodile sur la déchéance de l'industrie, en empochant des bénéfices constamment accrus, au prix d'une misère chaque jour plus lourde de ces esclaves modernes que sont les salariés.

C'est au nom de l'intérêt général que les exploités, les affameurs du peuple, exigent, sous la menace du lock-out et de la faim, voire même des balles de gendarmes, que les travailleurs se soumettent à de nouvelles réductions de salaires.

C'est au nom de l'intérêt général que les chefs réformistes préparent, aujourd'hui, la constitution d'un gouvernement catholico-socialiste.

Car personne ne se fait illusion. Le gouvernement Van de Vyvere, dont la Chambre discute la déclaration ministérielle, est mort-né. Il le sait, et tous les partis le savent. Mais sa naissance et sa mort hâtive n'ont d'autre raison d'être que de faire disparaître, à droite et à gauche, les hésitations ou les oppositions qui subsisteraient encore pour aboutir à la constitution de ce gouvernement catholico-socialiste, qui sera, indiscutablement, le gouvernement de demain.

Certes, on lui donnera une étiquette « démocratique ». M. Jaspard déclarait, avant-hier : « Nous sommes tous des démocrates. » Oui, vous êtes tous des démocrates, parce que la démocratie est cette façade nécessaire, à l'heure présente, pour poursuivre la consolidation du régime capitaliste, régime auquel tous vous êtes liés par les mille chaînes de l'intérêt et de l'idéologie.

À la veille des élections, le parti catholique était, pour les orateurs social-démocrates, l'expression même de la réaction la plus nette et la plus féroce. Les démocrates chrétiens étaient les jaunes, les agents du patronat.

Et c'est avec la droite tout entière, y compris M. Renkin, l'ami de Coppée et le soutien du fasciste Nothomb, y compris toute la bande des adorateurs du veau d'or; c'est avec la droite tout entière que, demain, au nom de l'intérêt de la patrie bourgeoise, les social-démocrates collaboreront.

C'est sous le signe de l'intérêt supérieur de la patrie que ce nouveau ministère naîtra.

Nous savons, et tous les travailleurs doivent savoir que cet intérêt supérieur n'est que l'intérêt du capitalisme belge.

Permettez-nous, à ce sujet, une citation. Elle n'est point d'un communiste, mais d'un social-démocrate, le sénateur Renier, qui, dans une brochure dénonçant la politique criminelle du gouvernement Theunis, à propos de l'occupation de la Ruhr, écrivait : « Notre but est de prouver aux travailleurs que partout les gouvernements agissent selon les intérêts du capitalisme qu'ils représentent. Les hommes politiques ne sont rien; les puissances d'argent qui les inspirent sont tout. Derrière Briand ou Poincaré, les maîtres de forges agissent en maîtres; derrière Lloyd George ou Bonar Law, les métallurgistes anglais président aux destinées de la vieille Albion. »

Ce qui est vrai pour la France capitaliste, pour l'Angleterre capitaliste, est vrai pour la Belgique capitaliste : les hommes politiques qui sont au pouvoir ne sont rien; les puissances d'argent qui les inspirent sont tout. Et, en dernière analyse, ce gouvernement soi-disant démocratique, où collaboreront, demain, socialistes et catholiques, n'exprimera que la volonté des puissances d'argent qui dirigent la Belgique.

Terminant son discours, M. Jaspard faisait appel aux sentiments patriotiques de tous ses collègues pour la constitution de ce ministère catholico-socialiste. Il disait : « Deux lourds problèmes sont posés devant nous : le problème de la sécurité et le problème du règlement des dettes. » Il signalait, à ce propos, l'envoi de la facture américaine pour solde de l'aide désintéressée que, au nom du droit et de civilisation, l'Amérique avait apportée à la Belgique à neuf milliards de francs belges à payer!

Les solutions de ces deux problèmes, celles du ministère avorté Van de Vyvere, celles du gouvernement de demain, ne sont pas les nôtres, ne peuvent être celles du prolétariat.

Le problème de la sécurité ne saurait être résolu que par l'entente fraternelle entre tous les peuples libres. Et cette liberté, cette entente de peuples ne pourraient être réalisées dans les cadres du système capitaliste de production. Le capitalisme, c'est la guerre en permanence, la guerre à coups de tarifs et de concurrence, ou la guerre à coups de canon; mais la guerre toujours. Et tous les efforts que

vous pourriez faire pour écarter de l'humanité de nouvelles catastrophes guerrières ne prévaudront point contre les forces internes, implacables, de votre système de production qui engendre la guerre.

La sécurité, votre régime de production en interdit l'existence.

Vous retournez à la guerre, voilà le fait!

Et, par delà vos fallacieuses promesses de garantir la paix, nous appelons le prolétariat de ce pays à préparer sans relâche la lutte contre la guerre, suivant les mots d'ordre du congrès de Rome de la Fédération syndicale internationale, fédération internationale à laquelle est affiliée la Commission syndicale de Belgique, du parti ouvrier et des syndicats indépendants.

Par delà vos simagrées pacifistes, destinées à tromper les travailleurs, nous appelons le prolétariat à l'accomplissement de la tâche que lui fixe le dit congrès, dont nous rappelons un passage essentiel de la déclaration sur la lutte contre la guerre :

« Le congrès déclare que c'est le devoir des travailleurs organisés de contrecarrer toute guerre qui puisse menacer d'éclater à l'avenir, par tous les moyens à la disposition du mouvement ouvrier et prévenir le réel éclatement de telles guerres par la proclamation et l'exécution d'une grève générale internationale.

« C'est dans la lutte implacable pour le renversement de la société capitaliste, c'est dans le triomphe de la révolution prolétarienne, que les peuples, enfin libérés du capitalisme, trouveront la seule garantie d'ensemble, de concorde et de paix. »

Le règlement des dettes de guerre!

La bourgeoisie de ce pays, sous l'égide du futur gouvernement, en poursuivra la réalisation au détriment du travail et par la soumission des masses travailleuses de Belgique à la volonté de la finance internationale, les financiers de Belgique y compris, conduite par les banquiers américains.

Un mot pour finir.

Le programme de ce ministère fantôme qui se présente devant la Chambre, nous n'en dirons rien. Nous retrouverons ce programme à quelques variantes près dans la déclaration ministérielle du futur cabinet, et nous pourrions en marquer le vide effrayant en ce qui concerne la défense des intérêts des travailleurs.

Notre fraction communiste votera contre le gouvernement Van de Vyvere. Cela va de soi. Mais nous ajoutons que nous lutterons, sans relâche, et que notre parti appellera les travailleurs à lutter implacablement contre tout gouvernement, quel qu'il soit, qui ne portera pas à son programme les revendications essentielles que les travailleurs nous ont chargés de défendre ici et dont ils entendent poursuivre la réalisation dans le pays.

Signalons-en quelques points :

La reconnaissance « de jure », sans aucune condition, de l'Union des républiques socialistes soviétiques.

La lutte contre tout plan financier assujétissant les masses travailleuses de la Belgique à la finance belge et internationale.

La suppression immédiate de toutes les taxes et supertaxes sur les salaires et traitements de tous ouvriers et employés, conformément aux résolutions du congrès de la Commission syndicale de Belgique.

Le remboursement, par l'Etat, des sommes touchées de ce chef et la suppression de toutes les taxes dues pour les exercices écoulés ou en cours.

La mobilisation des fortunes bourgeoises et la levée sur le capital des classes riches.

La pension gratuite à tous les vieux travailleurs des deux sexes, à l'âge de 60 ans, sur la base d'un franc par jour d'avant-guerre, soit 5 fr. 50 par jour, actuellement.

La pension gratuite pour les vieux mineurs à 50 ans, sur la base de 2 francs par jour d'avant-guerre.

La lutte contre le militarisme et la guerre capitaliste. Suppression de l'armée de caserne. Armement des travailleurs.

Paiement par l'Etat, aux parents ascendants ou descendants ou à l'épouse, du salaire moyen du travailleur auquel la bourgeoisie impose le service militaire.

Droit de vote pour les prolétaires à l'armée dans toutes les élections. (*Bruit de conversations sur certains bancs.*)

Est-ce le président qui doit vous donner une leçon de politesse, messieurs?

M. le président. — Je vous en prie, messieurs, écoutez.

M. Jacquemotte. — Lutte contre la vie chère par le monopole du commerce extérieur et intérieur. Réquisition de toutes les mines et

entreprises de la grande industrie. Contrôle de la production, des prix de revient, des prix de vente, des bénéfices par les organisations syndicales ouvrières. (*Le bruit continue.*)

Si le bruit des conversations doit continuer à dominer ma voix, je monterai à la tribune. (*Marques ironiques d'approbation sur divers bancs.*)

M. le président. — Encore une fois, messieurs, veuillez faire silence.

M. Jacquemotte. — Si je dois prendre vos habitudes..., elles sont terriblement mauvaises!

M. le président. — Vous avez été gâté quelque peu au début de votre discours.

Veuillez continuer, je vous prie; le silence est relatif. (*Sourires.*)

M. Jacquemotte. — Le droit de vote pour les prolétaires de l'armée, dans toutes les élections.

Lutte contre la crise des logements par la réquisition des matières premières et la construction, sous le contrôle des organisations syndicales ouvrières et des associations libres de locataires, des habitations nécessaires pour lutter contre la crise des logements.

La lutte énergique, par l'action directe du prolétariat, contre le sabotage, légal ou non, de la journée de huit heures.

Organisation de l'occupation des ouvriers chômeurs.

Séparation des églises et de l'Etat. Suppression du budget des cultes. Suppression des subsides à l'enseignement religieux.

Amnistie complète pour tous les condamnés politiques et militaires.

Ouverture de crédits aux paysans pauvres et remise gratuite de la terre aux paysans qui la cultivent.

Séparation administrative et culturelle des Flandres avec organisation de l'Union libre des Etats ouvriers et paysans de Flandre et de Wallonie.

Indépendance du Congo et union de l'Etat libre du Congo avec les Etats ouvriers et paysans. Libération immédiate des Koibangistes, victimes de l'oppression de tout gouvernement.

Défense des revendications du prolétariat féminin.

Gouvernement ouvrier et paysan, s'appuyant sur les masses prolétariennes des villes et des campagnes pour la lutte contre la bourgeoisie et la victoire des travailleurs.

Et nous adressant aux travailleurs, aux exploités, à tous ceux qui, sous le joug du capitalisme, souffrent et pleurent, nous leur disons :

« Votre salut est en vous-même, dans votre force collective de classe. Les pleurs et les lamentations ne peuvent en rien ébranler la volonté du capitalisme de vous exploiter, vous et vos familles, jusqu'à la mort. Seule, votre combat de classe exploitée contre la classe des exploités vous sauvera. Seul, le parti communiste peut vous conduire dans cette lutte, car il est le seul parti de la révolution. Renforcez vos organisations de classe! Renforcez vos organisations syndicales, utilisez-les comme des armes dirigées contre la bourgeoisie! Engagez la lutte pour la défense de votre existence et le salut de votre classe!

En conclusion, la fraction communiste dépose sur le bureau de la Chambre l'ordre du jour suivant :

« La Chambre, marquant sa défiance à l'égard du gouvernement Van de Vyvere, déclare qu'elle combattra tout gouvernement qui ne poursuivra pas un programme de lutte contre la bourgeoisie et pour la victoire des travailleurs. » (*Rires ironiques à droite.*)

M. le président. — La parole est à M. le ministre des finances.

M. Van de Vyvere, ministre des finances (*mouvement d'attention*). — Messieurs, après avoir entendu l'expression des vues de chacun des groupes de cette assemblée, je voudrais faire quelques brèves remarques.

J'aurais mauvaise grâce de me plaindre de la courtoisie de mes adversaires. On se rappelle le mot de notre ancien collègue, le regretté comte Visart, grossièrement menacé par un officier allemand : « Tuez-moi si vous voulez, mais tuez-moi poliment. » Je n'ai pas eu besoin de demander de la politesse à mes adversaires (*rires*), ils ont même apporté quelques fleurs à mes funérailles.

Au cours de la discussion, certaines questions ont été formulées.

L'honorable M. Vandervelde s'est demandé à quelle inspiration je pouvais avoir obéi. Est-ce un défi, disait-il, ou un calcul? Est-ce la démonstration voulue de l'impossibilité d'un gouvernement catholique homogène?

Ce n'est assurément pas un défi, messieurs. Vous savez que j'ai voulu essayer de construire un gouvernement sans esprit politique.

et si les membres de ce gouvernement, dont vous avez bien voulu admettre la bonne volonté et la sincérité, n'ont pas été pris dans les différents partis politiques, la faute ne m'en est vraiment pas imputable. Mon choix a été limité par l'attitude et les décisions des autres partis. Je comprends que vous jugiez le fait plutôt que l'intention, et je ne songe pas à récriminer; mais il m'appartient cependant de vous dire quelle a été mon intention. Est-ce un calcul ou une démonstration de quelque thèse cachée? Ces subtilités et ces complications sont loin de moi.

Tout simplement, je n'ai pas voulu refuser de répondre à l'appel qui m'était fait, et, à défaut d'un succès, j'ai voulu faire un effort constructif. Ce n'est pas que je me sois fait, dès le début, grande illusion sur les chances de succès et de durée du cabinet que j'allais constituer; mais je me suis dit que peut-être cependant cet effort ne serait pas perdu et qu'il serait une indication utile en vue d'une heureuse solution de la crise.

Dans tous les cas, j'ai le sentiment que d'après nos traditions constitutionnelles le devoir d'un parlementaire est de faire l'une de ces deux choses : ou bien de gouverner, s'il en a le pouvoir, ou, à défaut de la possibilité de gouverner, de s'attacher à l'autre partie de sa mission, qui est de déclarer à la face du pays comment il voudrait être gouverné. Si la déclaration ministérielle ne peut pas devenir un programme de gouvernement pour nous, puisque le pouvoir nous est refusé, peut-être en restera-t-il plus d'un article, qui s'imposera à nos successeurs.

J'aurais souhaité que les débats eussent fourni des indications précises sur la solution de nos difficultés présentes. La lumière complète n'est pas apparue. Cependant, on peut noter quelques indications qui ne sont pas négligeables; et la plus importante de toutes, je pense, c'est la volonté manifestée par tous les partis traditionnels de rester des partis, je veux dire de rester unis. Voilà un fait acquis. Il faut savoir le reconnaître et s'y plier. L'honorable M. Vandervelde, qui, avant moi, a essayé de constituer un ministère, n'a pas tenu compte de ce fait pendant les négociations qu'il a menées. Et même au cours du présent débat, il s'en est tenu obstinément au but poursuivi, par lui, dès le lendemain des élections : constitution d'un gouvernement appuyé sur le bloc socialiste, flanqué des débris des autres partis désagrégés. Si, dans ce débat, mon cabinet sombre, cette conception-là sombre également, et ce n'est peut-être pas un petit avantage pour le pays. (*Très bien! très bien! à droite.*)

Au reste, messieurs, les autres formules qui ont été esquissées ici n'ont pas encore prouvé leurs vertus.

Je souhaite qu'un homme plus habile ou plus heureux que moi réussisse à satisfaire la Chambre et à trouver une majorité. Mais quoi qu'il en soit, en face du gouvernement démocratique que rêvait l'honorable M. Vandervelde, en face de ce gouvernement fort, voulant exercer sa force contre une opposition, en face de ce gouvernement qui serait à la fois un gouvernement de classe et un gouvernement de combat, nous avons présenté au pays la conception d'un gouvernement démocratique ouvert aux bonnes volontés de toutes les classes et qui serait, en même temps, un gouvernement de paix sociale et de progrès.

J'ai la confiance que ce sera malgré tout ce gouvernement qui sortira de nos efforts et qu'ont préparé ces débats. (*Applaudissements prolongés à droite.*)

**M. le président.** — La parole est à M. Franck.

**M. Franck.** — J'y renonce, monsieur le président.

**M. le président.** — La parole est à M. Heyman.

**M. Heyman.** — J'y renonce également, monsieur le président.

**M. le président.** — La parole est à M. Straus.

**M. Straus.** — Messieurs, je n'ai que deux mots à dire pour expliquer mon vote. L'honorable M. Jaspar a fait l'éloge de la déclaration ministérielle, déclaration que je trouve vague pour ce qui concerne les questions se rapportant à la reconstruction économique du pays, que je trouve suffisamment précise pour avoir obtenu l'adhésion de l'honorable M. Vandervelde. Je crois que cela me suffit pour condamner la déclaration ministérielle. (*Rires à gauche.*)

Nous sommes tous les représentants de la démocratie, les uns de la saine démocratie, les autres de la malsaine démocratie, et, parmi ces derniers, je signalerai tous ceux qui se disent les représentants du prolétariat. J'admets parfaitement que la démocratie puisse se tromper et envoyer au parlement une majorité favorable à la lutte des classes, aux lois d'exceptions, voulant condamner la liberté,

j'appelle les représentants de la saine démocratie ceux qui réclament le droit commun pour tous, l'égalité des citoyens devant la loi et devant l'impôt, et qui défendent les libertés individuelles. (*Interruptions à l'extrême gauche.*)

Voilà, messieurs, les motifs pour lesquels je ne puis donner ma confiance au gouvernement actuel. Je veux être dans l'opposition pour défendre ma manière de voir contre l'arbitraire de l'interventionnisme.

**M. le président.** — La parole est à M. Devèze.

**M. Devèze.** — Messieurs, je n'étais proposé de discuter la déclaration gouvernementale en ce qui concerne la question militaire. Mais, après le discours de l'honorable premier ministre, il devient vraiment superflu de rencontrer en détail ce que le gouvernement nous a dit à ce sujet.

Je m'étais proposé aussi d'indiquer les raisons pour lesquelles une solution extraparlamentaire de la crise avait ma préférence personnelle. Je pense cependant que, dans les circonstances présentes, il est inutile que le parlement délibère sur ce point. (*Interruption à droite.*)

**M. le président.** — La parole est à M. Renkin.

**M. Renkin.** — J'approuve pleinement la déclaration du gouvernement.

Les orateurs des divers partis ont loué avec raison le courage civique qu'a montré M. le premier ministre en assumant, dans l'intérêt du pays, la charge de constituer le ministère. Aucune critique n'a été élevée contre la personne des ministres. On n'a pas fait davantage le procès à leur programme.

Pourtant l'issue du débat n'est pas douteuse : la Chambre n'accordera pas sa confiance au ministère et la crise va se rouvrir. Cette crise n'est qu'une prolongation de la lutte électorale. Là est le secret de sa durée. Le discours de M. Max ne peut supprimer les faits acquis.

Dès le lendemain des élections, les libéraux ont adopté une attitude purement négative. Par trois délibérations successives, leur parti a déclaré qu'il refusait toute participation au gouvernement.

**M. Hymans.** — Vous avez fait campagne contre nous dans l'espoir de nous exterminer. Vous ne pouvez en rien nous reprocher notre attitude.

**M. Renkin.** — Le parti libéral a annoncé qu'il ne ferait pas d'opposition systématique. A l'égard du cabinet qui se formerait, l'attitude des mandataires libéraux s'inspirerait uniquement, disaient-ils, de l'intérêt supérieur du pays.

A ce moment, ils auraient laissé à une combinaison d'extrême gauche quelques chances de vie. Mais, aujourd'hui, à une combinaison de droite, ils n'en veulent laisser aucune, parce que, dit M. Max, pareille combinaison est en contradiction avec le résultat du scrutin du 5 avril.

Rien de plus exact. Toute combinaison homogène est contraire au scrutin du 5 avril. Mais pourquoi avons-nous abouti à la constitution d'un gouvernement homogène de droite, sinon parce que M. Max et ses amis l'ont ainsi voulu?

M. Max et ses amis ne veulent ni d'un gouvernement de droite, si modéré qu'il soit, ni du bipartisme tel que le pratiquèrent les divers cabinets Theunis. Nous prenons acte de ces déclarations.

**M. Hymans.** — Vous n'avez cessé de critiquer le bipartisme!

**M. Renkin.** — Les deux gauches vont donc se trouver d'accord pour renverser le gouvernement actuel. Sont-elles aussi d'accord pour constituer celui qui doit le remplacer?

Si oui, la situation est éclaircie et chacun, dans la Chambre et dans le pays, saura à quoi s'en tenir.

Mais M. Max ne propose pas la bipartite de gauche que souhaitent certains de ses amis; il propose une solution transitoire, une sorte de tripartite parlementaire ou extraparlamentaire, on ne sait pas très bien, mais on sait très bien que rien n'est plus aléatoire que le succès d'un projet aussi peu défini et qui a trouvé, dit-on, des adversaires décidés jusque dans les réunions de la gauche libérale.

On n'a pas abouti depuis six semaines, on n'aboutira pas davantage demain, dit M. Max : il faut prendre le temps de la réflexion.

N'estimez-vous pas qu'il est temps de mettre fin à un jeu de cache-cache électoral qui n'augmente pas le prestige du parlement ?

Le parti libéral a cru qu'en se confinant dans l'opposition, en laissant aux autres les difficultés du pouvoir et les risques d'impopularité qu'implique leur solution, il parviendrait à remonter le courant.

Mauvais calcul. La droite ne l'adopte pas. Elle n'entend pas fuir les responsabilités. Elle accepte toutes celles que lui imposera l'intérêt du pays.

Depuis le 5 avril, son attitude a été claire et logique. Elle le restera.

La combinaison de M. Vandervelde ne pouvait aboutir, parce qu'elle impliquait la division de la droite.

Or, la droite n'entend pas se laisser diviser et ne se divisera pas. Elle a déclaré, dès l'abord, qu'elle ferait bloc pour la solution de la crise comme pour l'action parlementaire.

**M. Debunne.** — Et M. Catteeuw applaudit ! Nous en prenons acte.

**M. Van Cauwelaert.** — Oui, parce que la droite forme un bloc démocratique.

**M. Wauters.** — Avec Coppée ?

**M. Van Cauwelaert.** — Les libéraux seront toujours là pour défendre la réaction.

**M. Renkin.** — La droite a déclaré en même temps qu'elle ne déclinait pas la responsabilité que lui impose le devoir politique et qu'elle ne rejetait *a priori* aucune solution.

La politique est la science du possible. Elle consiste à nous rapprocher du bien commun, tel que nous le concevons, autant que les circonstances le permettent.

Elle nous oblige à tenir compte des faits.

La droite restera unanimement fidèle à ses principes ; s'ils n'ont pas triomphé le 5 avril, ce n'est pas de sa faute. Force nous est de constater qu'il est impossible de constituer un gouvernement sur la base exclusive du programme de la droite. Force vous est de constater que la même impossibilité existe pour les autres partis.

Ceci établi, et l'intégrité des principes réservée, n'avons-nous pas un devoir plus haut, qui est de sauvegarder l'intérêt public autant qu'il dépend de nous en cherchant à constituer un gouvernement viable et capable de défendre les graves intérêts qui sont aujourd'hui en suspens et peut-être en péril ?

M. Jaspar a prononcé à ce sujet des paroles auxquelles je tiens à donner pleine approbation. Il n'y a pas de majorité que l'on puisse constituer ici sur un programme de parti. Dès lors, l'alternative est claire : ou la dissolution, ou la constitution d'un gouvernement dont les membres seront d'accord pour la réalisation d'un programme concret, fruit du compromis que les circonstances auront imposé.

Ce programme n'est pas impossible à formuler. Il se dessine dans la déclaration du gouvernement, dont la droite approuve unanimement les termes.

Ainsi, la position de la droite dans ce débat et dans cette crise demeure parfaitement conforme à ses devoirs envers ses électeurs et envers le pays ; elle s'est efforcée d'aider à résoudre la crise ; elle a agi avec la volonté de placer l'intérêt public au-dessus de ses intérêts de parti. Le premier résultat de cette politique loyale est d'avoir consolidé l'unité du parti.

La droite n'entend pas revendiquer dans les affaires une influence supérieure à celle que lui a conférée la volonté nationale. Mais elle repousse toute combinaison basée sur la division de ses forces.

En votant contre l'ordre du jour de M. Max, la droite attestera sa volonté de résoudre une crise gouvernementale qui a trop duré. Elle manifestera son indéfectible union pour la réalisation du programme que résume la déclaration, elle apportera au premier ministre le témoignage de sa gratitude pour le courage et le patriotisme qu'il vient de déployer au service du pays. *(Applaudissements à droite.)*

**M. le président.** — La parole est à M. Amelot.

**M. Amelot.** — Messieurs, sans vouloir prolonger un débat que la Chambre a décidé de clore aujourd'hui, je tiens à faire, cependant, au nom de plusieurs de mes amis, une courte déclaration.

D'accord avec mes amis libéraux, je regrette beaucoup de ne pouvoir donner au gouvernement actuel un vote de confiance.

J'estime que, puisque ce gouvernement n'est l'émanation que d'un seul parti qui ne dispose pas d'une majorité au parlement, il aurait dû limiter son activité à poursuivre, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, une politique sage et prudente, sans songer à élaborer des réformes sur des questions importantes qui divisent profondément le pays.

Or, l'honorable ministre, dans la déclaration dont il nous a donné lecture dans la séance de mercredi dernier, au lieu de se borner à proposer à la Chambre, après la discussion des budgets, de procéder à l'examen de plusieurs projets de loi réclamés par l'opinion publique et qui auraient recueilli facilement l'adhésion, si pas unanime, tout au moins celle d'une grande partie des membres du parlement, nous annonce qu'il est décidé à réclamer de la nation de nombreux sacrifices financiers.

J'estime, quant à moi, que par l'assainissement complet des finances nationales, par la consolidation de la dette flottante, et surtout par une diminution des dépenses publiques, il serait possible de clore définitivement l'ère des impôts.

Je crois que les difficultés actuelles de la vie sont si grandes qu'il n'est pas possible, en présence de la crise économique qui s'accroît tous les jours, d'augmenter encore les charges des contribuables ; c'est, au contraire, en évitant des dépenses superflues, et en reculant à des temps meilleurs celles qui ne sont pas absolument indispensables, que l'on pourra songer à diminuer ces charges. C'est en poursuivant cette politique saine et sage que l'on parviendra à maintenir l'équilibre du budget, que personne ne songe à ébranler ici, je pense.

C'est du reste cette politique-là seule qui pourra consolider la situation financière et économique de notre pays et assurer notre position de nation indépendante. *(Le bruit des conversations particulière couvre la voix de l'orateur.)*

**M. le président.** — Messieurs, ce bruit est d'autant plus inadmissible qu'il se produit à proximité de l'orateur. Veuillez faire silence, je vous prie.

**M. Amelot.** — L'honorable premier ministre fait entrevoir également une réforme à fond de notre organisation militaire... *(Le bruit continue.)*

**M. le président.** — Messieurs, si ce bruit continue, je me verrai forcé de suspendre la séance, ce qui nous fera perdre du temps.

**M. Amelot.** — L'honorable ministre nous fait entrevoir également une réforme profonde de notre organisation militaire, mais il ne nous donne pas à cet égard la moindre précision, la moindre indication qui puisse rassurer tous les bons patriotes vraiment soucieux des dangers qui menacent de plus en plus notre pays.

Enfin, sans nous indiquer comment il compte solutionner la question des langues, le gouvernement est décidé à modifier le statut linguistique, mais ici, pas plus que pour la réforme militaire, il ne nous fait part de ses intentions, et nous ne connaissons que trop les aspirations de l'extrême droite pour ne pas craindre ses exigences.

Comme ces questions sont essentielles et que la solution qui pourrait intervenir serait de nature à compromettre l'unité et la sécurité de la nation, le gouvernement aurait dû se prononcer avec netteté et précision sur la solution qu'il comptait donner à ces problèmes, dont l'importance n'échappera à personne. Dans ces conditions, je regrette de ne pouvoir marquer ma confiance au gouvernement.

Je pense que, puisque les chefs de nos différents partis politiques n'ont pas voulu ou n'ont pas pu s'entendre pour dénouer la crise et donner au pays un gouvernement qu'il réclame avec instances, il ne nous reste plus qu'à appuyer toute solution qui n'ait pas un caractère essentiellement politique.

Puisque les élections dernières n'ont donné à aucun de nos partis une majorité lui permettant de réaliser son programme, toute politique de parti doit être rejetée, et il ne reste d'autre alternative que de favoriser la formation d'un gouvernement composé d'hommes dévoués et compétents, pris en dehors du parlement, qui s'assigneront pour tâche essentielle, après le vote des budgets, de poursuivre l'œuvre d'assainissement de nos finances publiques, de développer

la production, de favoriser le commerce et l'industrie, de relever le niveau intellectuel, moral et social des classes laborieuses, de perfectionner l'enseignement à tous les degrés, de défendre, en un mot, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, les intérêts supérieurs de la nation.

C'est là, certes, un programme suffisamment vaste pour occuper, pendant de très longs mois, l'activité du parlement.

Cette solution, que je n'ai pas évidemment la prétention d'avoir inventée, aurait pour avantage de permettre aux différents groupes de la Chambre de poursuivre la réalisation des réformes qui sont à leur programme, sans que la préoccupation de nuire au gouvernement puisse influencer les votes, sans qu'il soit nécessaire de former des coalitions malheureuses, qui ne sont souvent conclues que pour maintenir au pouvoir des hommes qui inspirent confiance.

J'estime que, en présence de la situation difficile dans laquelle nous nous débattons, c'est là la seule façon d'assurer le fonctionnement régulier de nos institutions parlementaires. *(Très bien! sur les bancs de la gauche libérale.)*

**M. le président.** — La parole est à M. Janson.

**M. Janson.** — J'y renonce, monsieur le président.

**M. le président.** — La parole est à M. Hymans.

**M. Hymans.** — J'y renonce, monsieur le président.

**M. le président.** — Plus personne ne demande la parole?

**M. Theodor,** ministre de la justice. — Je la demande, monsieur le président.

**M. le président.** — La parole est à M. le ministre de la justice.

**M. Theodor,** ministre de la justice. — Messieurs, j'ai trouvé dans le discours prononcé par M. Van Severen, et reproduit au *Compte rendu analytique*, ce qui suit :

« Un autre exemple encore se trouve dans le choix de l'honorable M. Theodor comme ministre de la justice. La paix n'est pas possible dans le pays tant qu'il n'y a pas d'amnistie et tant qu'un noble esprit comme Borms est en prison. Eh bien, dans la déclaration ministérielle il n'est pas dit un mot de l'amnistie.

» L'honorable M. Theodor n'est pas l'homme qui proposera l'amnistie. N'est-ce pas M. Theodor qui a, lors du procès De Man, signé une affiche qui avait pour but d'influencer le tribunal en travestissant les faits? »

C'est cette dernière phrase que je veux retenir.

Voici, messieurs, deux lignes de cette circulaire, publiée à propos d'une manifestation organisée en l'honneur de l'infortuné Maquet :

« Un citoyen belge, ancien soldat, patriote éprouvé, Clément Maquet, est tombé le 3 septembre sous les balles d'un manifestant activiste! Sa mort ne plonge pas seulement le deuil dans une famille; elle nous atteint tous.

» La justice saisie recherche les responsabilités individuelles ou collectives. Sans vouloir en rien préjuger son verdict, nous ne pouvons pas nous abstenir de les signaler à la vindicte publique et constater dès maintenant le caractère inacceptable de manifestations qui, sous couleur de liberté d'opinion, conduisent aux pires excès. »

Qu'y a-t-il à reprocher, dans un écrit de cette nature, à un avocat, voire à un futur ministre de la justice?

Le secrétaire de l'association qui a publié cet écrit, et dont je suis le vice-président, me rappelait aujourd'hui un passage d'une délibération relative à un projet d'affiche qui avait été soumis à l'association en question :

« Le bâtonnier Theodor déclare ne pouvoir s'associer à la rédaction telle qu'elle est proposée. Il convient en effet, dit-il, de ne pas troubler l'action de la justice saisie des faits et de la laisser se prononcer dans la pleine sérénité de son action. Nous devons montrer l'exemple de la confiance que les citoyens ont dans la justice de leur pays. » *(Très bien! à droite.)*

Puisque j'ai la parole, j'en profiterai pour ajouter quelques mots.

**M. Missiaen.** — Ils ne vous rendront pas la vie plus longue.

**M. Theodor,** ministre de la justice. — Je ne reviendrai pas au débat, mais je tiens à rectifier une erreur. Je le dois à la Chambre, à mes amis du dehors et à moi-même.

Si j'ai bien compris, l'opposition des groupes socialistes et libéraux est basée sur le fait que les gauches se trouvent en face d'un gouvernement de droite, d'un gouvernement de parti. Tous les ministres, dit-on, sont d'opinion catholique.

Laissez-moi vous dire, messieurs, qu'une telle affirmation est d'une inexactitude absolue.

Je ne partage pas l'opinion de mes collègues catholiques du gouvernement. Je serais très fier d'appartenir à cette opinion, mais je dois à la vérité de dire que je n'ai jamais été un catholique politique.

Il y a entre le parti catholique et celui que j'ai essayé de former, — mais mes efforts ont échoué, — cette différence essentielle : le parti catholique, son nom l'indique, est basé sur l'idée religieuse. Le parti indépendant, auquel j'appartiens, est fondé plutôt sur le libre examen, tout comme le parti libéral lui-même.

Laissez-moi ajouter que si, dans ma jeunesse, j'ai caressé l'espoir de fonder un parti national, où se seraient fondues toutes ces divisions religieuses et antireligieuses, je dois reconnaître aujourd'hui que la constitution d'un pareil parti est une impossibilité.

J'ai compris aujourd'hui qu'il n'y a plus de place pour un parti intermédiaire entre les deux grands partis démocratiques qui se disputent la gestion des affaires du pays : le grand parti démocratique de droite et le grand parti démocratique de gauche.

Je conclus que, dans ces conditions, nous avons été fatalement absorbés. Le parti n'existe plus, mais je reste fidèle à ma pensée. C'est ce que j'ai tenu à dire.

M. Van de Vyvere m'a fait l'honneur de me déclarer qu'il était entendu que ma liberté resterait entière, que ma présence au ministère ne serait un gage pour personne. Il est précieux de s'entendre dire cela, surtout quand on est ministre de la justice. Cela veut dire que, dans les nominations, il ne sera jamais tenu compte des opinions d'un candidat, mais bien de ses mérites. *(Interruptions à l'extrême gauche.)*

**M. Wauters.** — *Sic transit gloria mundi!* *(Rires à l'extrême gauche.)*

**M. le président.** — La discussion est close.

Voici, suivant l'ordre de présentation, les ordres du jour qui ont été déposés sur le bureau.

Ordre du jour de M. Max :

« La Chambre,

» Considérant que le cabinet qui se présente devant elle apparaît, par sa composition, comme n'étant pas qualifié pour résoudre les difficultés de la situation parlementaire,

» Déclare ne pouvoir accorder sa confiance au gouvernement. »

A DROITE : L'appel nominal! L'appel nominal!

**M. le président.** — Ordre du jour présenté par M. Van Severen :

« La Chambre,

» Constatant que la déclaration du gouvernement ne reconnaît, sous aucun rapport, le droit national flamand,

» Refuse sa confiance à ce gouvernement et passe à l'ordre du jour. »

Troisième ordre du jour, présenté par MM. Jacquemotte et Van Overstraeten :

« La Chambre,

» Marquant sa défiance à l'égard du gouvernement Van de Vyvere, combattra tout gouvernement qui ne poursuivra pas un programme de lutte contre la bourgeoisie et pour la victoire des travailleurs. »

**De heer Declercq.** — Ik vraag de voorkeur voor onze dagorde, heer voorzitter.

**M. Jacquemotte.** — La Chambre considérera que l'ordre du jour déposé par la fraction communiste est incontestablement le plus radical. *(Hilarité.)*

**M. Max.** — Dans l'intérêt de la clarté des votes, je demande à la Chambre de bien vouloir accorder la priorité à l'ordre du jour que j'ai eu l'honneur de déposer. *(Oui! oui! à droite.)*

**M. le président.** — Normalement, les ordres du jour déposés doivent être soumis au vote dans l'ordre de présentation. Il est, d'ailleurs, très délicat de se prononcer sur le caractère plus ou moins radical d'un ordre du jour.

**M. Declercq** demande que l'ordre du jour de M. Van Severen soit mis aux voix en premier lieu. Je mets cette proposition aux voix.

— La proposition de M. Declercq, mise aux voix par assis et levé, n'est pas adoptée.

**M. le président.** — Monsieur Jacquemotte, insistez-vous pour que la priorité soit accordée à votre ordre du jour?

**M. Jacquemotte.** — Oui, monsieur le président.

**M. le président.** — Je mets donc votre proposition aux voix.

— La proposition de M. Jacquemotte, mise aux voix par assis et levé, n'est pas adoptée.

**M. le président.** — Nous en revenons ainsi à l'ordre de présentation. Le premier ordre du jour est celui déposé par M. Max.

L'appel nominal ayant été régulièrement demandé, il va y être procédé.

— Il est procédé au vote, par appel nominal, sur l'ordre du jour présenté par M. Max.

180 membres y prennent part.

98 répondent oui.

73 répondent non.

9 s'abstiennent.

En conséquence, la Chambre adopte.

Ont répondu oui :

**MM. Defaux, Dejardin, Belattré, Delor, Delvigne, Desaegher, De Schutter, de Selys Longchamps, Destrée, Devèze, Dierkens, Doms, Duchesne, Eekelers, Elbers, Ernest, Falony, Franck Galopin, Gelders, Gevaert, Goffaux, Gris, Hallet, Hessens, Hoen, Huart, Hubin, Huysmans, Hymans, Jacquemotte, Janson, Jennissen, Lambrechts, Lemonnier, Léonard, Lepage, Lombard, Maillen, Mansart, Masson, Mathieu, Max, Melekman, Merlot, Meysmans, Missiaen, Mostaert, Neujean, Nichols, Niezette, Pater, Pecher, Pepin, Périquet, Petit, Pierco, Samyn, Schinler, Somerhausen, Soudan, Straus, Troolet, Uytroever, Van Belle, Vandemuelebroucke, Vandervelde, Vandevalde, Van Hoeylandt, Van Landeghem, Van Overstraeten, Van Walleghem, Vercaemmen, Verdure, Verlinden, Wauters, Amelot, Anseele, Berloz, Boedt, Boël, Boens, Bologne, Bouchery, Brenez, Briart, Brunfaut, Buyl, Buyso, Carlier, Chalmet, Claes, Cnudde, Cocq, P. De Bruyn, A. De Bruyne, Debuune et Brunet.**

Ont répondu non :

**MM. de Burllet, de Gérardon, De Keersmaecker, de Kerchove d'Exaerde, Delacollette, de Liedekerke, de Montpellier, de Pierpont, de Wouters d'Oplinter, Drion, Duchatel, Fieullien, Golenvaux, Herbert, Heyman, Housiaux, Huyshauer, Jaspar, Lefebvre, Libbrecht, Maenhaut, Mampacy, Marek, Pirmez, Poncelot, Pouillet, Pussemier, Raemdonck, Ramaekers, Renkin, Reynaert, Richard, Rombauts, Rubbens, Rutten, Sap, Schaetzen**

**Siffer, Sinzot, Standaert, Theelen, Tibbaut, Van Ackere, Van Caenegem, Van Cauwelaert, Vanden Broeck, Vanden Corput, J. Van den Eynde, O. Vanden Eynde, Van de Vyvere, Van Hooek, Van Isacker, van Schuylenbergh, Verachter, Vergels, Vindevogel, Wauwermans, Wynandy, Allewaert, Baels, Beckers, Blavier, Brassinne, Brusselmans, Carton, Catteeuw, Clynmans, Colart, David, de Béthune, De Bruyker, R. Debruyne et De Bue.**

Se sont abstenus :

**MM. Declercq, Gendebien, Van Dievoet, Van Opdenbosch, Van Severen, Vos, Branquart, Butaye et Debacker.**

**M. le président.** — Les membres qui se sont abstenus sont priés de faire connaître les motifs de leur abstention.

**M. Gendebien.** — Je me suis abstenu parce que j'ai pairé avec M. Fischer.

**M. Branquart.** — J'ai pairé avec M. Delannoy.

**De heer Van Dievoet.** — Ik heb mij onthouden wegens afspraak met M. Piérard.

**De heer Declercq.** — Ik heb mij onthouden omdat ik eenerzijds deze Belgische regering, zooals trouwens elke andere, die met den Vlaamschen-nationalen rechtseich geen rekening houdt, niet steunen wil.

Maar ik wil anderzijds zelfs elke schijn van solidariteit, ook maar in een negatieve houding, van ons afwijzen met dengene die de motie van wantrouwen indiende, en een uitgesproken vijand is van Vlaanderen, voor wien, naar zijne eigene woorden, de nietszeggende regeeringsverklaring wat het Vlaamsche vraagstuk betrof nog te verre ging!

Ik houd er nochtans aan den nadruk er op te leggen dat mijne onthouding dient aangezien te worden als eene uiting van principiele afkeuring der regering.

**De heeren Van Severen, Vos, Butaye, Van Opdenbosch et Debacker** verklaren zich te hebben onthouden om dezelfde reden.

*(Les membres du gouvernement se retirent. — Les membres de la droite, debout, font une longue ovation à M. le ministre des finances et à ses collègues.)*

**M. Fieullien.** — Vive la Belgique! *(Rires ironiques à l'extrême gauche.)*

DES VOIX A DROITE : Dissolution!

AJOURNEMENT DE LA CHAMBRE.

**M. le président.** — En présence de la décision prise par le gouvernement, je propose à la Chambre de s'ajourner indéfiniment et de laisser à son bureau le soin de la convoquer. *(Adhésion.)*

— La séance est levée à 3 heures 25 minutes.

Imprimerie du *Moniteur belge*, 40, rue de Louvain, Bruxelles.